



# Saint-Péray est à vous !

## Liste citoyenne et participative

# NOTRE PROJET POUR SAINT-PÉRAY !

## NOTRE VISION

« Saint Péray est à Vous » est un groupe d'habitantes et d'habitants qui va partager le pouvoir avec vous une fois élu aux élections municipales 2026.

Nous avons beaucoup de chance, il fait bon vivre à Saint-Péray : un cadre de vie exceptionnel, une vie municipale et associative riche, la proximité de l'agglomération de Valence et des paysages sauvages de l'Ardèche, un certain dynamisme économique. Mais les défis à relever sont immenses : bouleversement climatique, précarité, embouteillages, pollution de l'air, coût de l'immobilier et accès au logement, santé économique de nos entreprises...

Pour les relever, nous sommes convaincus que l'homme ou la femme providentielle n'existe pas. Nous avons besoin de l'intelligence de toutes et tous et de l'implication des Saint-Pérolaises et Saint-Pérolais.

Nous nous inspirons de dizaines de communes en France qui depuis 2020, grâce à des listes participatives comme « Saint Péray est à vous », ont changé la vie des habitants : Poitiers, Chambéry, Saillans, Vaour, la Crèche... Des communes de toutes tailles qui montrent qu'en associant élus, agents et habitants, les solutions sont plus pertinentes, robustes, pérennes, équitables !

Ce programme est à l'image de la nouvelle gouvernance que nous allons instaurer à Saint-Péray. Il est le fruit de l'écoute de vos propositions sur le marché de Saint-Péray au printemps 2025, de 4 réunions publiques tenues entre octobre 2025 et janvier 2026, ainsi que d'une vague de porte-à-porte chez plus de 250 habitants en septembre 2025. Il est ainsi riche de vos propositions, vos attentes, vos alertes, votre expérience.

# SOMMAIRE

<b>1) Décider ensemble !</b> .....	p.2
Devenir du Château de Beauregard .....	p.4
Schéma de mobilité .....	p.4
Focus Budget .....	p.5
<b>2) Saint-Péray toujours plus conviviale et dynamique !</b> .....	p.6
<b>3) Pour un territoire robuste !</b> .....	p.8
Lutte contre la précarité.....	p.10
<b>4) Bien vivre à Saint-Péray !</b> .....	p.10
Handicap et inclusion .....	p.12
santé mentale : prévenir, accompagner, rompre l'isolement.....	p.13
Focus Intercommunalité .....	p.14
Focus Nouvelle génération .....	p.15

Notre programme pose un cadre et des orientations, mais assume une certaine souplesse : dans les 6 ans de mandat pendant lesquels nous animerons la gouvernance de la commune, les contraintes juridiques et budgétaires, les aléas de l'actualité locale et nationale et surtout vos propositions pourront encore impacter et enrichir ce programme initial au travers de moments d'échanges, d'enquêtes ou à votre initiative.

**Nous serons vigilants sur l'alignement de nos actions avec les valeurs qui sont le fondement de notre engagement collectif pour la commune.**

Nous porterons aussi cette ambition démocratique au sein du conseil communautaire de Rhône Crussol, dans le respect des élus des autres communes de l'intercommunalité.

Avec vous, nous avons établi 4 priorités pour répondre à vos attentes : la participation citoyenne ; le soutien aux initiatives locales ; la lutte contre la précarité ; l'écologie.

Nous y répondrons avec des actions concrètes, immédiates et évolutives en gardant une transparence complète tout au long du mandat.



### Décider ensemble !

Organiser une gouvernance transparente et collective de la mairie et impliquer les citoyen-ne-s dans les décisions stratégiques

### Saint-Péray toujours plus conviviale et dynamique

Renforcer le lien social : concrétiser les initiatives citoyennes et associatives, soutenir le tissu économique local



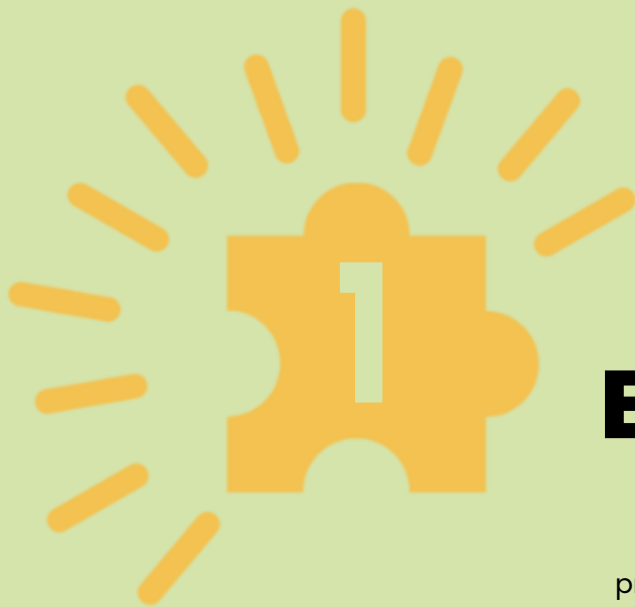
### Bien vivre à Saint-Péray

Construire une ville plus solidaire, en encourageant la mixité sociale et en luttant contre la précarité et la solitude

### Construire un territoire robuste

Prendre soin des humains et de notre territoire, tout en s'adaptant ensemble à notre monde qui change

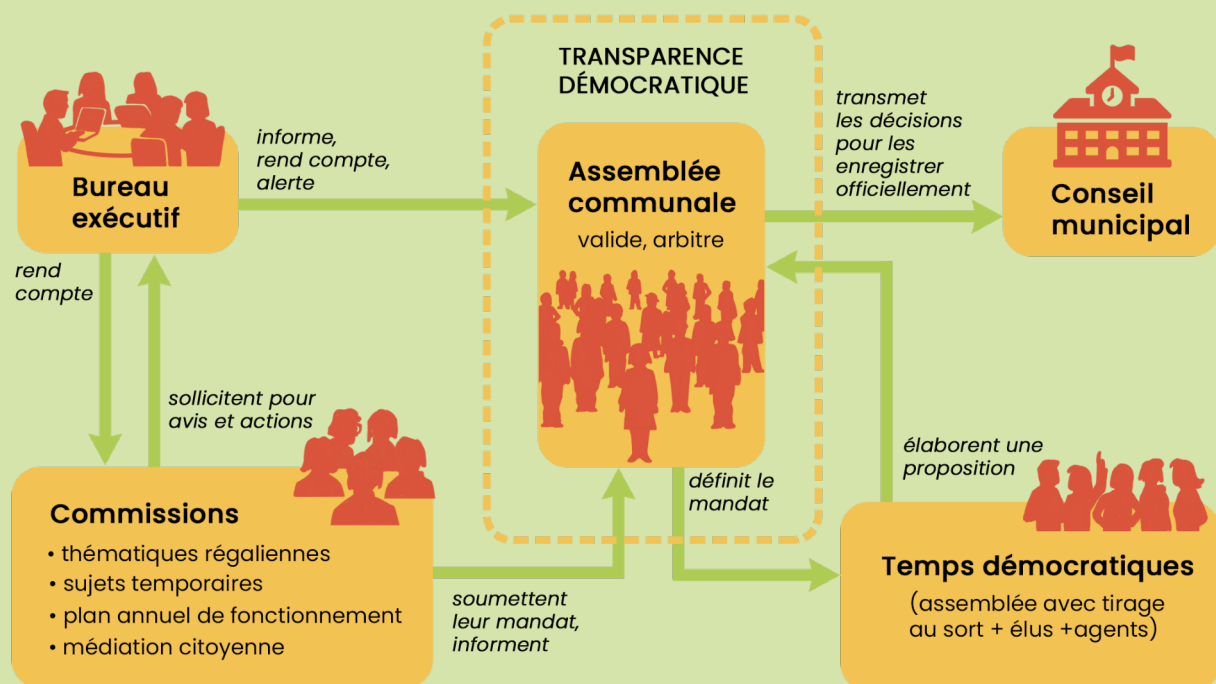









# DÉCIDER ENSEMBLE !

C'est la colonne vertébrale de notre projet pour Saint-Péray : permettre aux habitants et usagers de notre commune d'être force de proposition, de s'impliquer dans la définition des projets et de participer aux décisions sur les sujets qui les concernent.

A travers la mise en œuvre de notre **schéma de gouvernance**, l'organisation de séquences démocratiques (réunions de concertations, enquêtes publiques, conférences de consensus, référendums locaux...), la future équipe municipale de "Saint-Péray est à vous" s'engage à se donner les moyens de partager le pouvoir avec les habitants.



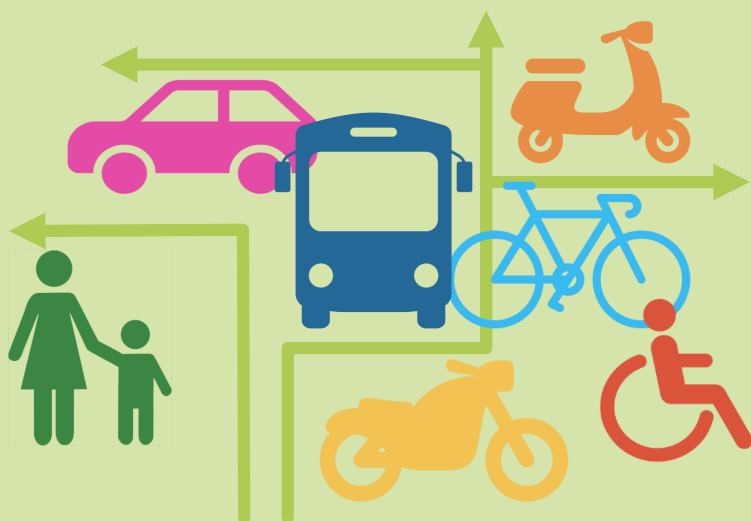
	Composition	Fonctionnement	Périmètre
 <p><b>Assemblée communale</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 29 élus (sous réserve d'opposition constructive)</li> <li>• représentants des commissions, animateur et secrétaire</li> <li>• habitants du groupe "transparence démocratique" (formées et volontaires) : interpellent les élus sur le fonctionnement</li> </ul>	<p>Prise de décision par les élus par consentement (0 objection*) ou vote en dernier recours</p> <p>Fréquence bi-mensuelle</p> <p>Séance et CR publics</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Validation des mandats des commissions</li> <li>• Validation du plan annuel de fonctionnement (budget, calendrier)</li> <li>• Arbitrages</li> </ul>
 <p><b>Commissions</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• au moins 1 élu référent</li> <li>• agents, experts</li> <li>• citoyens volontaires</li> <li>• représentants du tissu associatif, économique et des jeunes</li> </ul>	<p>Libre, à définir par la commission</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaborent leur mandat</li> <li>• Décision autonome dans le cadre du mandat validé par l'assemblée communale</li> </ul>
 <p><b>Bureau exécutif</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 élus</li> <li>• DGS (directeur général des services)</li> <li>• "2e lien" élu par les agents</li> </ul>	<p>Fréquence hebdomadaire</p> <p>Décision par consentement autant que possible</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion des affaires courantes</li> <li>• instructions techniques</li> <li>• RH</li> <li>• Suivi administratif et financier</li> </ul>
 <p><b>Temps démocratiques</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• élus</li> <li>• citoyens tirés au sort</li> <li>• agents / experts</li> <li>• animateurs / secrétaires</li> </ul>	<p>Fréquence, organisation à préciser lors de la conception</p> <p>Décision par consentement privilégiée</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• à définir lors de l'élaboration</li> <li>• sujets stratégiques</li> </ul>
 <p><b>Conseil municipal</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• élus</li> </ul>	<p>Vote à la majorité</p> <p>Enregistrement des décisions de l'assemblée communale</p> <p>Séance mensuelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entérine légalement les décisions de l'assemblée communale</li> </ul>

\* décision à zéro objection / décision par consentement

En tout début de mandature, nous nous engageons à réaliser et partager une analyse budgétaire des finances de la commune pour une gestion rigoureuse et transparente. Nous développerons l'usage des outils numériques pour contribuer à la vie municipale, par exemple, en filmant les séances du conseil municipal pour visionnage à distance.

Nous avons identifié deux thématiques clés pour lesquelles nous nous engageons à organiser une séquence démocratique spécifique :

## SCHÉMA DE MOBILITÉ



Les déplacements et le trafic routier sont des sujets importants pour les habitants de notre commune. Nous proposons d'organiser une assemblée citoyenne sur ce sujet (renforcement des transports en commun, aménagements cyclables / projet de déviation). Les propositions issues de

cette assemblée seront soumises à la population de la Communauté de Commune de Rhône Crussol par un référendum local. Des consultations et réunions publiques participatives seront organisées de manière à ce que la population puisse prendre une décision éclairée.

## DEVENIR DU CHÂTEAU DE BEAUREGARD

Ce lieu emblématique de Saint-Péray a été acheté par la commune en 2020, seules la cour et l'enceinte sont aujourd'hui utilisables. En mobilisant habitants et les organisations du territoire, une assemblée citoyenne composée d'élus, d'agents, d'habitant-e-s tiré-e-s au sort élaborera un projet opérationnel cohérent avec le cadre budgétaire qui lui aura été fixé.



# FOCUS

## Budget



La situation financière de la commune est saine, après plusieurs mandats de réduction de l'endettement. Néanmoins, il est constaté une hausse régulière des dépenses de fonctionnement ces dernières années (+7,5% de hausse de la masse salariale en 2025) qui nécessite une réelle vigilance pour conserver notre capacité collective à investir, notamment dans un contexte où la réhabilitation du château de Beauregard devrait solliciter un investissement important sur le prochain mandat.

Nous nous engageons à :

- **Geler les 2 taux de taxe foncière** (propriétés bâties et non bâties), déjà élevés.
- **Maîtriser la dette** en conservant un niveau d'endettement moyen par habitant inférieur à 1000 euros (taux actuel : 906 euros), qui pourrait déroger de manière très ponctuelle pour assurer la réhabilitation du château de Beauregard.
- **Maîtriser les dépenses de fonctionnement** en visant une augmentation moyenne de +2% par an.
- **Investir environ 12 millions d'euros sur la durée du mandat** (dont 5 millions pour des investissements courants tels que les travaux d'entretien de la voirie et menus travaux du quotidien).
- **Équilibrer les bénéficiaires des dépenses d'investissement**, actuellement largement dominés par le sport et notamment le football : terrain Five, nouveau parking pour le club de Rhône Crussol, nouveau terrain synthétique, pour un total de 1,3 millions d'euros ces 2 dernières années.
- **Mobiliser les fonds publics, le mécénat et le financement participatif** (épargne citoyenne) pour financer nos grands projets, en visant 30 à 60% d'autofinancement.
- **Concevoir nos grands projets en "coûts globaux" en anticipant leur impact social, environnemental et financier** (coûts d'exploitation et de maintenance, nouvelles recettes), ce qui a par exemple manqué dans l'investissement actuel sur le terrain de football synthétique.





# SAINT-PÉRAY TOUJOURS PLUS CONVIVIALE ET DYNAMIQUE !

Les évènements conviviaux comme le Carnaval, la Fête des Vins et du Jumelage contribuent à faire de Saint-Péray une commune dynamique et rayonnante. La vie associative culturelle et sportive y est riche. Nous souhaitons conserver et renforcer ce point fort de la qualité de vie saint-pérollaïse.

A travers cette gouvernance partagée nous souhaitons permettre à davantage d'habitantes et habitants de la commune de **proposer et mettre en œuvre des projets** qui leur **tiennent à cœur**.

Il s'agit d'aller bien au-delà d'un simple budget participatif de quelques milliers d'euros qui limite l'implication citoyenne dans un périmètre circonscrit.

Élus à la mairie de Saint-Péray, nous serons à vos côtés pour **susciter, encourager, rendre visible, mettre en cohérence les projets collectifs des citoyens qui favorisent la cohésion et la solidarité entre les habitants** (y compris dans le partage des locaux et du foncier), mais aussi des entreprises et des associations du territoire qui jouent un rôle primordial dans la vie locale de Saint-Péray.



## Voilà ci-dessous des projets potentiels issus de notre travail de consultation de la population :

- création de lieux rassembleurs pour que les habitant-e-s et associations s'en emparent : Café associatif, un lieu convivial pour les jeunes, un festival du jeu, un Planning Familial, autant d'exemples de projets qui, portés par des habitant-e-s, pourraient voir le jour au cours du mandat ;
- amélioration de l'existant : espaces rendus aux piétons (ex. place de la mairie), terrains de volley, élargissement de la période d'ouverture de la piscine municipale avec un snack plus chaleureux ;
- soutien aux événements qui structurent notre vie municipale : cérémonie des vœux, Fête des Vins, Forum des associations, etc., pour renforcer les liens au sein de notre commune.

Concernant la **tranquillité publique**, nous proposons de renforcer le lien entre habitantes et habitants, élus, police municipale et police nationale pour favoriser la mobilisation de toutes et tous. Cela peut inclure le maintien de dispositifs type "Tranquillité vacances", la nomination de référents de quartier, la concertation sur les temps et lieux prioritaires de mobilisation des policiers municipaux, l'organisation de groupements de quartier pour développer la tranquillité, le lien social et l'échange de services pratiques entre voisins.



Sur le développement des **entreprises**, nous soutiendrons l'organisation d'un forum d'échanges entre les acteurs économiques du territoire. Ils seront notamment associés à la définition d'une nouvelle vision pour Pôle 2000 et l'ex-site Fruitcoop, secteurs stratégiques dont l'aménagement doit être modernisé.



Pour compléter les nombreuses initiatives sportives, nous encourageons les pratiques culturelles et artistiques amateurs en mettant à disposition des salles supplémentaires de répétition et de diffusion.



# POUR UN TERRITOIRE ROBUSTE !



Maladies respiratoires, canicules, cancers, les enjeux environnementaux affectent déjà notre santé ou celle de nos proches. "Saint-Péray est à vous" s'engage non seulement à limiter l'impact de la commune sur son environnement et ses ressources mais également à anticiper les aléas climatiques plus fréquents et plus intenses pour s'adapter à notre futur et celui des générations à venir.

Nous avons de nombreux atouts : la présence du Rhône, la colline de Crussol, la beauté de nos forêts, de nos ruisseaux, une biodiversité à préserver et à développer !

Nous pouvons rendre notre territoire plus robuste, plus agréable pour chacun. Voilà quelques exemples :

- Réduire les îlots de chaleur en augmentant la présence de végétation en zone urbaine et en végétalisant les cours d'écoles.
- Limiter le défrichage et l'érosion des sols en concertation avec les viticulteurs.
- Renforcer notre autonomie alimentaire en préservant notre plaine de l'urbanisation, en maximisant l'approvisionnement local des cantines scolaires et des EHPAD, en encourageant des projets agricoles d'agroforesterie.

- Isoler de manière performante les locaux municipaux dont les écoles (isolées partiellement par l'équipe municipale actuelle) et optimiser nos systèmes de chauffage et de ventilation pour moins consommer d'énergie l'hiver, réduire les factures, et améliorer le confort d'été pour nos enfants.
- Permettre à des enfants de 8 ans de se déplacer à vélo en sécurité dans notre commune en multipliant les aménagements cyclables, notamment dans la totalité du centre-ville, avec a minima des marquages dédiés ou des aménagements en site propre (ex : rue de la République, quai Jules Bouvat...).
- Permettre à ceux et celles qui le souhaitent de se passer de voiture dans leurs déplacements quotidiens et éviter ainsi plusieurs morts prématurées chaque année en raison de la mauvaise qualité de l'air sur notre territoire. Par exemple en soutenant l'autopartage, y compris entre particuliers.
- Penser les aménagements de la commune pour que toutes et tous puissent se déplacer, même en situation de handicap.
- Encourager la réutilisation et les prêts pour réduire notre consommation de ressources. Par exemple en proposant la mise à disposition de locaux pour la création d'un répare-café, en développant une bricothèque.
- Réduire la quantité de déchets aux poubelles en multipliant les points d'apports des déchets organiques et en sensibilisant davantage la population sur leur usage.
- Encourager la sobriété dans les usages de l'eau, notamment en renforçant la connaissance des usages et des réseaux, en étudiant l'opportunité d'une gestion en régie et celle d'une tarification progressive visant à prioriser les usages essentiels par rapport aux usages de confort.
- Proposer une option végétarienne dans chaque représentation officielle pour encourager la réduction de la consommation des produits animaux.
- Défendre activement le retour de trains de voyageurs à Saint-Péray.
- Des associations d'usagers des transports en commun militent depuis des années pour le retour de trains voyageurs rive droite du Rhône. Nous ferons un travail actif pour relayer cette demande auprès de nos interlocuteurs en charge du transport (Communauté de Communes Rhône Crussol, Région Auvergne Rhône Alpes, Etat, SNCF, etc.).
- Accompagner les professionnels de santé pour améliorer leurs conditions de travail et favoriser l'accueil de nouveaux praticiens : aide à l'immobilier, aide administrative par la mutualisation de services, permanences ponctuelles dans des quartiers moins desservis, etc.



# BIEN VIVRE À SAINT-PÉRAY !

## LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ

Saint-Péray est dans le top 10 des communes d'Ardèche les plus riches si l'on se base sur le niveau des revenus médian des ménages. Cependant il y a de nombreux ménages en grande précarité, le taux de pauvreté y est de 8% (source INSEE données clés 2022).

Il correspond à un revenu disponible de moins de 1 288 euros par mois pour une personne vivant seule et de moins 2 705 euros pour un couple avec deux enfants âgés de moins de 14 ans.

Cette pauvreté touche particulièrement les personnes locataires de leur logement sur la commune et les 17% de la population de plus de 15 ans qui n'a aucun diplôme (brevet, bac, etc.).

Chaque année la Commune de Saint-Péray paye près de 250 000 euros d'amende en raison du déficit de logements sociaux. Notre commune compte plus de 250 logements vacants.

Nous optimiserons le taux de logement social dans les nouveaux programmes d'urbanisme pour atteindre au plus vite les objectifs de la loi SRU, non respectés par les municipalités précédentes. Nous actionnerons les leviers administratifs et fiscaux disponibles pour réduire au maximum la vacance des logements.

### Plusieurs voies d'action sont possibles pour réduire les situations de précarité :

- Définir avec les parents d'élèves des tarifs différenciés pour des repas accessibles à toutes et tous dans les cantines. Contrairement à de nombreuses communes, à Saint-Péray, tous les parents payent le même prix pour la cantine, que l'on soit une mère célibataire qui gagne le SMIC ou deux parents avec de très haut niveaux de revenus. Certains parents se privent de manger le midi pour que leurs enfants puissent aller à la cantine.

- Aides financières explicites aux familles en difficulté pour que tous les enfants puissent bénéficier des sorties scolaires.
- Lorsque les parents sont invités à contribuer à une sortie scolaire, nous veillerons à ce que soient indiquées explicitement les modalités pour bénéficier d'une aide financière.
- Etudier l'opportunité de la mise en place d'un **Territoire Zéro Chômeur Longue Durée**.
- Etudier l'opportunité d'un système de sécurité sociale de l'alimentation, déjà testé dans la commune de Dieulefit et étudié notamment dans l'agglomération de Privas.
- Fournir gratuitement couches et repas à la crèche, sans surcoûts pour la commune, avec l'appui de la CAF.



## HANDICAP ET INCLUSION

Le handicap concerne nombre d'habitant-e-s, qu'il soit visible ou invisible, temporaire ou durable. Il peut toucher chacun d'entre nous et reste encore bien trop souvent un facteur de difficulté dans l'accès aux services publics et à la vie locale. Pour que Saint Péray soit encore plus inclusive et respectueuse de toutes et tous ses habitants, nous avons priorisé les actions principales potentielles suivantes, à savoir :

- Le positionnement du référent handicap sur tous les projets transversaux (urbanisme, communication, événementiel, emploi...).
- La création d'un **comité consultatif handicap** pour construire avec les habitantes et habitants concernés, aidantes et aidants.
- L'amélioration de l'accessibilité du quotidien des personnes ayant des difficultés à se déplacer sans pour autant avoir une vignette "handicap", avec la création de places de stationnement adaptées pour les handicaps temporaires.
- L'utilisation d'une communication accessible à toutes et tous.
- La formation des agents municipaux à l'accueil des personnes en situation de handicap visible ou invisible.



## SANTÉ MENTALE : PRÉVENIR, ACCOMPAGNER, ROMPRE L'ISOLEMENT

La santé mentale des jeunes et des moins jeunes est aujourd'hui un enjeu majeur de santé publique et la grande cause nationale 2025-2026. Stress scolaire, isolement, éco-anxiété, difficultés familiales ou pression des réseaux sociaux fragilisent de plus en plus les adolescents et les jeunes adultes, qui n'osent pas toujours demander de l'aide ou ne savent pas vers qui se tourner.

La commune a un rôle à jouer, en complément des dispositifs existants, pour prévenir les situations de mal-être, faciliter l'accès à l'accompagnement et lutter contre la stigmatisation des troubles psychiques.

Nous renforcerons l'action municipale à travers :

- Le développement d'**actions de prévention et de sensibilisation**, notamment par des interventions ponctuelles dans les établissements scolaires, des ateliers à destination des jeunes et des parents, et des conférences ouvertes au public.
- L'étude de la **création d'un poste d'éducateur**, soutenu par la mairie, en lien étroit avec les acteurs locaux (Éducation Nationale, professionnelles et professionnels de santé, associations) pour être au plus près de nos enfants et repérer au plus tôt les situations de mal-être.

L'objectif est d'agir en amont, de rompre l'isolement, de faciliter l'accès aux ressources existantes et de créer un environnement bienveillant favorisant le bien-être psychique, en particulier celui des jeunes de Saint-Péray.



# FOCUS



## Intercommunalité

*En France, les intercommunalités souffrent d'un déficit de démocratie, leurs élus étant sélectionnés indirectement lors des élections municipales par "fléchage", sans engagement préalable sur un projet commun construit à l'échelle du territoire.*

*Rhône Crussol n'est pas responsable de cette situation institutionnelle mais en pâtit comme toutes les intercommunalités, malgré l'engagement de ses élus. Les compétences essentielles et structurantes de Rhône Crussol, par exemple en urbanisme, développement économique, environnement, déchets, assainissement, mobilités - parfois partagées avec des partenaires publics et privés, par exemple Valence Romans Agglo pour les transports - ne sont pas appuyées sur un projet démocratique partagé et construit avec ses 35 000 habitants, et sont essentiellement portées par les élus des 13 communes, en cercle restreint.*

### **Notre engagement :**

Nous plaiderons ainsi pour la mise en place d'un conseil de développement composé d'un panel de citoyens chargé de suivre et d'enrichir la mise en place du projet de territoire, ayant aussi la responsabilité de garantir une réelle concertation des habitant·e·s sur des enjeux structurants tels que la mise en place d'un schéma des mobilités, la révision du plan local d'urbanisme, la revue de la gouvernance de la compétence voirie entre les communes et Rhône Crussol. Ce conseil de développement sera doté d'un droit d'interpellation du conseil communautaire.

Nous nous engageons à promouvoir à la tête de l'exécutif intercommunal une représentation au reflet des différentes composantes démographiques, économiques, spatiales et politiques. Nous serons vigilants en particulier à ce que les communes rurales de notre territoire ne soient pas négligées par les communes plus urbaines et peuplées que sont Guilhaud Granges et Saint-Péray.

Nous inviterons les autres communes de l'intercommunalité à mettre en œuvre des démarches de participation citoyenne.



# FOCUS



## Nouvelle génération

### 1- Les propositions des enfants de Saint-Péray

Neuf enfants âgés de 6 à 10 ans ont partagé leurs priorités et leurs propositions pour la commune.

Leurs priorités : l'enfance, la protection de la nature et des animaux, le soutien au sport, la solidarité avec les personnes en fragilité économique.



Nous portons leurs propositions :

- Plus de forêt et de nature à Saint-Péray, en particulier dans les écoles.
- Moins de pollution.
- Plus de pistes cyclables et de sécurité, plus de trottoirs.
- Moins de constructions.
- Plus de sorties scolaires et renforcer l'entretien des écoles.
- Un bus scolaire.
- Accéder plus souvent aux city stades, et des terrains de tennis gratuits.
- Favoriser l'accès de tous à l'alimentation.



## 2- Dynamiser l'animation sociale de la Jeunesse

### Principe

Compléter l'offre actuelle, très centrée sur le sport, pour renforcer le sentiment d'utilité sociale.

Inciter à passer de la consommation d'activités à la co-construction de projets concrets, pour "être acteur de son loisir".

### Pistes d'actions

La plupart de ces pistes pour valoriser l'engagement consistent à diversifier et compléter les nombreux dispositifs existants sur Saint Péray et la CCRC (Mercredis, Centre de loisirs, Secteur Jeunes, CMJ, Médiathèque, MJC, etc.) qui sont majoritairement axés sur les activités sportives ou individuelles.

Diversifier l'action du Conseil Municipal Jeunesse (CMJ) pour inciter les jeunes à produire eux-mêmes des projets concrets complétant l'offre actuelle.

Une fois le cadre initial défini avec le CMJ, la commune met à disposition le facilitateur et les ressources matérielles, et les jeunes gèrent avec des marges de manœuvre suffisantes leurs propres fonds et projets.

Après un diagnostic transversal, encourager ou fédérer l'action des structures culturelles ou artistiques existantes vers un rôle de Tiers-Lieu créatif de type FabLab Jeunesse.  
Objectif : favoriser les liens générationnels et transversaux.

Étudier les possibilités d'extension à Saint-Péray de l'action éducative jeunesse existant ailleurs sur la CCRC ou Valence Romans Agglo

Exemples :

- Amplifier l'offre jeunesse en complément ou au sein des structures et associations spécialisées existantes.
- Développer la collaboration avec les organisations sociales de la commune et du Service Civique.
- Encourager les initiations culturelles et artistiques par les intervenants associatifs, en reprenant le principe existant des collaborations de clubs sportifs.
- Soutenir l'éducation à l'environnement et l'accueil pédagogique dans les fermes.



*Vous donner plus que la parole,  
vous donner le pouvoir !*





# Saint-Péray est à vous !

## Liste citoyenne et participative

